4 novembre 2008 **08.203**

Motion Baptiste Hurni

Pour des prêts d'études sociaux

Le système de Bologne et les exigences professionnelles poussent de plus en plus les étudiants, universitaires ou non, à la mobilité. Or, si cette dernière est très enrichissante culturellement, elle a
un coût financier important pour l'apprenant.
Sans remettre en question le système actuel des bourses, qui doit perdurer pour les familles modestes, il est demandé au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité d'étendre le système de prêts d'études. Ces derniers
doivent permettre un remboursement après les études, par exemple sur le système scandinave (en fonction du salaire).
Cette étude devrait être menée par consultation large de tous les partenaires du système éducatif et formateur.

L'urgence est demandée.

Cosignataires: H.-B. Chantraine et C. Stähli-Wolf.